

PROCES-VERBAL DE L'ASSEMBLEE GENERALE  
CONSTITUTIVE DE LA SOCIETE D'UROLOGIE  
DU BURKINA FASO (SUBF)

Le 27 avril de l'an 2013 à partir de 09 heures 30 minutes s'est tenue dans la salle de réunion de la Direction Générale du CHUYO, l'Assemblée Générale constitutive de la Société d'Urologie du Burkina Faso en abrégé SUBF.

Le présidium était composé de trois personnes:

- Pr Si Simon TRAORE, chef de service de chirurgie générale et digestive du CHUYO,
- Pr Ag. Timothée KAMBOU, chef de service d'urologie/ Andrologie du CHUSS,
- Pr Ag. Barnabé ZANGO, chef de service d'urologie / Andrologie du CHUYO.

A l'ouverture de la séance, le Pr Timothée KAMBOU a pris la parole pour situer le contexte dans lequel la SUBF veut voir le jour suivi des mots d'encouragement du Pr Si Simon TRAORE.

A l'ordre du jour de cette assemblée générale, il s'agissait :

- Lecture, amendement et adoption des statuts de la SUBF ;
- Lecture, amendement et adoption du règlement intérieur de la SUBF ;
- Mise en place du Bureau Exécutif de la SUBF ;
- Déterminer les modalités d'adhésion et les cotisations annuelles
- Enfin des divers.

Les statuts de la SUBF comportent neuf titres forts de 55 articles.

S'agissant de l'article un, il a été convenu que la société se dénommera la ***Société d'Urologie du Burkina Faso en abrégé SUBF.***

Les 54 autres articles ont été lus un à un et les divers amendements de fond et de forme ont été faits et pris en compte.

La pause café est intervenue après l'adoption à l'unanimité des statuts de la société.

A la reprise, les travaux se sont poursuivis avec la lecture, amendement et adoption du règlement intérieur de la société. A l'unanimité l'assemblée a adopté le Règlement Intérieur.

S'agissant des droits d'adhésion et de cotisation annuelle, l'assemblée a décidé de fixer les frais comme suit :

- Membres titulaires :
  - o ***Adhésion : 25000 f CFA***
  - o ***Cotisation annuelle : 20000 f CFA***
- Membre observateur
  - o ***Adhésion : 10000 f CFA***
  - o ***Cotisation annuelle : 5000 f CFA***

Les travaux se sont poursuivis avec la mise en place du Bureau Exécutif de la Société. Sur proposition de l'Assemblée, il comporte huit (08) membres qui ont été élus à l'unanimité.

***Le Bureau Exécutif se compose comme suit :***

- Président : Pr Ag. Barnabé ZANGO
- Vice-président : Pr Ag. Timothée KAMBOU
- Secrétaire général : Dr Aristide KABORE
- Secrétaire général adjoint : Dr Bienvenue Désiré KY
- Trésorier : Dr Clotaire Alexis M.K.D YAMEOGO
- Trésorier adjoint : Dr Boureima OUEDRAOGO
- Secrétaire à l'organisation et à l'information : Dr Brahima KIRAKOYA
- Secrétaire adjoint à l'organisation et à l'information : Dr Adama OUATTARA

Pour ce qui est des commissaires au compte, il s'agit de :

- Premier commissaire au compte : Pr Si Simon TRAORE
- Deuxième commissaire au compte : Pr Emile BANDRE

Avant la levée de la séance à 12heures 50 minutes, il a été convenu qu'une lettre d'information devrait être envoyée aux autres sociétés savantes sœurs les informant de la naissance de la SUBF.

Le présidium a informé l'assemblée de la probable ouverture pour l'année scolaire *2013-2014 du DES d'Urologie-Andrologie à l'UFR/SDS*, toute chose qui viendra dynamiser la SUBF.

*Fait à Ouagadougou le 27 avril 2013*

**Le présidium :**

*Pr Si Simon TRAORE*

*Pr Ag Timothée KAMBOU*

*Pr Ag Barnabé ZANGO*

**Le Président**

**Le Secrétaire Général Adjoint**

**Pr. Agr. Barnabé ZANGO**

**Dr Bienvenue Désiré KY**

*Ci-joint la liste des participants à l'assemblée générale constitutive*